

contre les institutions et les citoyens de la Lituanie, avec pour résultat que des personnes ont été tuées et d'autres grièvement blessées.

Je déplore vivement que ces actes aient été commis. Ils sont contraires aux assurances que M. Clark avait reçues du ministre Chevadnadze, et que vous m'avez vous-même explicitement données, qu'il n'y aurait pas d'intervention militaire dans les États baltes. Je ne saurais trop vous souligner l'importance de condamner sans délai et sans équivoque ces actes.

Vos efforts et vos initiatives ont grandement contribué à redonner espoir à votre nation et à la communauté mondiale. Je vous exhorte à ne pas déprécier cette réalisation, et à faire plutôt preuve de modération dans cette situation de plus en plus dangereuse, afin d'éviter que le sang ne coule de nouveau. Je vous conjure de chercher des solutions négociées qui soient compatibles avec l'Acte final d'Helsinki, la Charte de Paris et les aspirations légitimes de la Lituanie et des autres États baltes. Il ne saurait y avoir de démocratie sans respect des droits et libertés fondamentaux de la personne.

Le Canada revoit actuellement ses offres d'aide technique à votre pays et les nouvelles marges de crédit pour l'achat de produits alimentaires. L'évolution de la situation dans les États baltes aura aussi des incidences sur les accords conclus pendant la visite de M. Clark à Moscou et à l'occasion des entretiens que nous avons eus lors du sommet de la CSCE à Paris.

Je dois insister sur le fait que toute escalade de ce conflit aura de graves conséquences sur nos relations. Comme M. Clark l'a signalé à l'ambassadeur soviétique, en cette heure de vive tension internationale, nous avons les yeux tournés non seulement vers le Golfe, mais aussi vers l'URSS. Vous ne devriez pas, en pareilles circonstances, sous-estimer la force de l'opinion canadienne et de l'opinion mondiale.

C'était le contenu de la lettre du premier ministre à M. Gorbatchev et je suis prêt à la déposer sur le bureau de la Chambre.

Monsieur le Président, je crois que le député comprend, aussi bien que le reste de la Chambre, que notre pays est assujéti à certaines contraintes, et j'ai clairement expliqué que c'était en qualité de parlementaire que j'ai pu rencontrer les dirigeants élus et d'autres parlementaires qui détiennent une charge publique dans les pays baltes. C'était une chose entendue